

Archives départementales de la Haute-Vienne

33 H

Filles de Notre-Dame de Saint-Léonard

(1766-1771)

Répertoire numérique détaillé

par Patrick NICOT
adjoint du patrimoine

Limoges
2012

Introduction

Les Filles de Notre-Dame de Saint-Léonard-de-Noblat

La fondation à Bordeaux de la « Compagnie de Notre-Dame » par Jeanne de Lestonnac fut approuvée par un bref du pape Paul V en date du 7 avril 1607. La compagnie fut agrégée par le cardinal de Sourdis à l'ordre de saint Benoît l'année suivante et, en mars 1609 le roi Henri IV autorisa par lettres patentes l'ordre de « Notre-Dame de France » ou des « Filles de Notre-Dame ». Comme les jésuites dont elles constituent une branche féminine, les religieuses de Notre-Dame ont pour mission l'instruction gratuite des filles pauvres et l'éducation des jeunes demoiselles (art. 1 des statuts). En 1633, la mère Suzanne de Briançon, nièce de la fondatrice et supérieure du couvent de Périgueux, vint à Limoges, accompagnée des mères Dubut, de Ferrière, Ardillier, de Chaudru et Mallet, car elle désirait y implanter son ordre et pour cela obtenir le consentement de l'évêque Henri de La Fayette. On leur refusa leur installation car les Ursulines, installées depuis 1620 rue Banc léger, assuraient déjà l'instruction gratuite des jeunes filles pauvres. C'est finalement le 20 décembre 1634 que les Filles de Notre-Dame s'installèrent à Limoges dans les vastes locaux qu'avaient précédemment occupé les Carmélites au-dessous du portail Imbert.

La maison de Saint-Léonard-de-Noblat fut fondée en 1652 par une religieuse de la maison de Limoges, la mère Avoye du Fresne. En 1790 le couvent comptait 28 religieuses, 6 converses et 2 novices. Les 12 et 27 septembre 1792, les autorités du district procédèrent à un inventaire des bâtiments et de leur mobilier qui témoigne de conditions de vie modestes. Les bâtiments religieux comprenaient une église et deux sacristies, et un mobilier succinct. Les objets précieux et les cloches furent transportés à Limoges et envoyés à la fonte. Les bâtiments furent quant à eux attribués aux administrations. Les religieuses sont vraisemblablement parties le 30 septembre 1792 car trois d'entre elles reçurent un *exeat* daté de ce jour leur permettant de se rendre dans un autre district.

Le couvent de Saint Léonard a été rétabli en 1837, puis a successivement servi de mairie, de prison et enfin de garnison pour la gendarmerie en poste à Saint-Léonard. L'édifice est aujourd'hui affecté à des activités associatives.

Historique de la conservation

Le fonds est entré aux Archives départementales par séquestre révolutionnaire. Il compte 5 articles pour un total de 52 pièces. Le fonds correspond à la liasse cotée dans le fichier des séries anciennes A 80.

Bibliographie

BULLAT (l'abbé F.). « Tableau ecclésiastique et religieux de la ville de Limoges », éd. par l'abbé Lecler, dans *Archives historiques du Limousin*, t. II, p. 427.

LEROUX (Alfred). *Documents historiques bas latins, provençaux et français concernant la Marche et le Limousin*, t. II, 1885, p. 11, 188.

LIMOUSIN-LAMOTHE. *Le diocèse de Limoges du XVI^e siècle à nos jours*, collection d'histoire des diocèses de France, t. II, 1510-1950, p. 60-61 [1 SAHL/447].

Patrimoine Limousin : « *Saint-Léonard-de-Noblat* », Limoges, 1995 [BIB BR 3012].

« *Connaissance et sauvegarde de Saint-Léonard* » [BIB IL/1146 : n° 10-13 1984 -1985; n°16 1986].

Archives en Limousin « *Les femmes en Limousin* » [BIB IL/1410 : n° 39].

Connaissance et sauvegarde de Saint-Léonard, Saint-Léonard-de-Noblat : histoire d'une ville, Limoges, 2011.

Sources complémentaires

Archives départementales de la Haute-Vienne

1 G. Evêché de Limoges (Avant 1790)

- 1 G 425 Registre des vêtures, professions et sépultures de diverses communautés du diocèse (1700-1789).
- 1 G 785 Procès-verbaux d'élection et d'examen, états de situation et pièces diverses concernant les filles de Notre-Dame de Limoges, Saint-Junien et Saint-Léonard (1647-1777).

H. Clergé régulier (Avant 1790)

- 31 H Filles de Notre-Dame de Limoges (1649-1791).

6 V : Clergé régulier (1800-1940)

- 6 V 62 Communautés de femmes : sœurs de Notre-Dame de Saint-Léonard (1826-1907).
- 6 V 69 Dossiers des dons et legs recueillis par les communautés de femmes : filles de Notre-Dame de Saint-Léonard (1827-1858).

Série L. Archives de la période révolutionnaire

- L 673 Délibération du Conseil Général et du directoire : procès verbaux des séances et délibération du directoire du district (septembre 1790 - an II)

2 O : Dossiers d'administration communale (1800-1946)

- 2 O 2767 Bâtiment de l'ancien couvent des filles de Notre-Dame (1848 -1905).

1 Q : Domaines nationaux

- 1 Q 436 Contentieux des biens nationaux de première origine. Dossiers classés par commune (1790-an XII).
- 1 Q 477 Biens provenant des religieuses de Saint-Léonard (1791).
- 1 Q 501 Mobilier National : meubles et effets, matière métalliques et métaux précieux (1792-an IV).
- 1 Q 545 Etat des domaines nationaux et des rentes de provenance ecclésiastique (1790-1791).
- 1 Q 985 Registre des rentes et créances dues à la République (s. d.).

1 X : Hôpital et hospice de Saint-Léonard

- 1 X 130 Acquisition par la commune de Saint-Léonard du couvent des filles de Notre Dame pour y installer l'hospice (1897).

Archives hospitalières

H sup. Saint-Léonard B1 : Etat des rentes nationales cédées aux hospices en vertu de l'arrêté des consuls du 27 Frimaire an 11.

4 E : Notaires

- 4 E 2/83 : Acte reçu par maître Bardy, notaire à Limoges, portant création d'une rente annuelle et perpétuelle par l'abbaye et monastère de Saint Jean d'Angély, ordre de saint Benoît, et congrégation de saint Maur, au profit des dames religieuses filles de Notre-Dame de Saint-Léonard-de-Noblat (1758).
- 4 E 32/49 : Acte de vente en date du 9 avril 1753, reçu par maître Tramonteil, notaire à Peyrat-le-Château, relatant les noms de onze religieuses de la congrégation des filles de Notre-Dame parmi lesquels on distingue celui de la Révérende Antoinette de Guittard de Villejoubert, supérieure de la communauté.

Fonds privés

16 F 8, 16 F 11 Fonds de l'abbé Jean Aulagne.

2 J 2 S 6 Religieuses de Notre-Dame de Saint-Léonard : dossier sur le rétablissement de la maison (1838-1897).

Série Mi. Microfilms de complément

1 Mi 76 Confirmation d'établissement en faveur des religieuses de Notre-Dame à Saint-Léonard-de-Noblat.

Iconographie

2 Fi 161/ 6 « La gendarmerie, ancien couvent des filles de Notre-Dame », carte postale noir et blanc 9x14 cm, éd. Chillou Dumas (1911).

2 Fi 161/ 57 « l'Ancienne gendarmerie », carte postale couleur 10x15 cm, éd. Cap-Théojac, Panazol (1980).

2 Fi 161/ 66 « Le foyer rural », carte postale couleur 10x15 cm, éd. Téjec, Limoges (1984).

Corps du répertoire

PERSONNEL

- 33 H 1 « Catalogue des religieuses des filles de Notre-Dame de Saint-Léonard » : liste des religieuses.
1 pièce papier.
s. d. [XVIII^e s.]
- 33 H 2 Procès-verbaux d'examen de novices.
12 pièces papier.
1769-1776

CORRESPONDANCE

- 33 H 3 Correspondance active : lettres adressées à l'abbé Beaupré, vicaire général à Limoges (1767-1771), à monseigneur l'évêque de Limoges (1769-1771), et à monsieur de Romanet, doyen de l'église de Limoges et grand vicaire (1770).
35 pièces papier.
1767-1771
- 33 H 4 Correspondance passive : lettres adressées à la sœur Gay de La Bussière, l'autorisant à partir du couvent de Saint-Léonard pour celui de Bordeaux afin d'y attendre son embarquement pour Saint-Domingue (1766), et à la mère supérieure (1771).
3 pièces papier.
1766-1771

GESTION DES BIENS

33 H 5 Etat du principal et du revenu de la communauté des filles de Saint-Léonard.

1 pièce papier.

1769